

de tous les points de notre terre de foi. Un historien contemporain comptait quatre-vingt mille pèlerins dans un seul jour, dont quarante mille avaient communiqué. Qui d'entre vous n'a nommé Sainte-Anne d'Auray, la Patronne vénérée de notre catholique Bretagne ? Est-il un seul des enfants de l'Armorique qui n'ait parmi ses rêves les plus chers celui d'aller un jour visiter le pieux sanctuaire ? Lorsque nos braves marins, soit dans les mers lointaines où la pêche les envoie, soit sur notre littoral si fécond en naufrages, se trouvent en péril de mort, n'est-ce pas à sainte Anne et à Marie que leur prière s'adresse de préférence ? Et quand le navire a touché heureusement au port, comme il est beau et touchant de les voir, ces simples et sublimes chrétiens, venir nu-pieds, un cierge à la main, au chant ému de l'AVE MARIS STELLA, accomplir leur sainte promesse ! N'est-ce pas dans le souvenir et dans l'espérance de la protection de sainte Anne que nos jeunes soldats, jetés loin de la terre natale, et souffrant plus que les autres du mal de la patrie, retrempent leur courage ? Quo de fois, à côté d'eux, ils ont vu agenouillés, au pied de la douce Image, nos généraux illustres, nos amiraux sans peur, tous ces officiers qui, avec leurs héroïques marins, ont sauvé l'honneur de la France dans la récente défense de Paris ! C'était sainte Anne qu'invoquaient il y a deux siècles nos matelots, dans la lutte terrible avec l'amiral Ruyter, et chaque année encore, au lundi de Pentecôte, la chapelle se remplit d'innombrables marins, en mémoire de ce fait si glorieux pour nos armes. C'est ainsi que l'histoire bretonne est pleine de ces exemples qui attestent la confiance héréditaire des fidèles et les célestes faveurs de Celle qui donna au monde la Mère de Dieu.

C'est dans ce sanctuaire béni que nous avons l'intention d'aller nous-même en pèlerinage ; c'est là que nous convoquons ceux d'entre vous qui peuvent et veulent s'associer à cette manifestation de la piété diocésaine. Nous n'avions pu, au mois de décembre